



Voiture succession

Par bourgpain

Bonsoir, je suis veuve j'ai une voiture ou la carte grise est au de nom, elle a 16 ans elle rentre dans les frais de successions ,puis je la vendre?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour, Qui sont les autres héritiers ?

Ou bien la succession ayant été réglé, cette voiture vous est attribuée ?

Par bourgpain

Bonjour, la carte grise est au deux noms et mon mari décédé à 2 fils de son premier mariage et moi 3 enfants de mon précédent mariage.

Je veux vendre la voiture puis-je?

Par yapasdequoi

Est-ce que la voiture vous a été attribuée suite au règlement de la succession ?

Sinon il faut l'accord de tous les héritiers pour la vendre.